



nous bâtissons un château fort

comment participer aux travaux du chantier en 2025 ?

Les séjours s'adressent à trois catégories de participants :

Le participant individuel ou « bâtsisseur »

Vous souhaitez participer aux travaux à titre personnel durant quelques jours ; devenez alors « bâtsisseur ». La durée d'un séjour est de 4 à 6 jours maximum (nous souhaitons pouvoir satisfaire un maximum de demandes). Un forfait de séjour de 10 € par jour vous est demandé (6 € pour les étudiants individuels de moins de 26 ans). Les frais d'un séjour devront être acquittés lors de votre arrivée. **Vous devrez avoir souscrit une assurance individuelle adaptée (assurance en responsabilité civile + couverture sociale obligatoire)**, disposer sur place d'une voiture et trouver son propre lieu d'hébergement.

Pour envoyer votre candidature, merci de remplir [notre formulaire en ligne](#)

1. Individuel en formation professionnelle

- vous êtes en formation sur les métiers du bâtiment (maçonnerie, taille de pierre, charpente.)
- vous pouvez bénéficier d'une convention de stage établie par votre établissement.

Ce stage est pour vous !

N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature dès maintenant sur participer@guedelon.fr

Les candidats doivent impérativement passer un entretien sur place afin de visiter le site et rencontrer le chef de chantier ou le maître d'œuvre.

C'est à l'issue de cet entretien que le chef de chantier donnera son accord concernant la demande de stage. Il faut disposer sur place d'une voiture et trouver son propre lieu d'hébergement.

2. Groupe en formation professionnelle

Vous êtes responsable (formateur, professeur, éducateur ...) d'un groupe de personnes en formation dans les métiers du bâtiment ou du patrimoine et vous souhaitez faire participer ce dernier aux travaux du chantier. Le groupe avec son encadrement ne peut excéder 12 personnes. La durée du séjour est d'un minimum de 4 jours. Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans et doivent porter une réelle motivation aux métiers du bâti ancien. Le forfait d'encadrement est de **6 € par jour travaillé** et par personne (stagiaires et accompagnateurs).

Une visite préalable du chantier est indispensable avant le séjour.

Il faut disposer sur place d'une voiture et trouver son propre lieu d'hébergement.

N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature dès maintenant sur participer@guedelon.fr

votre séjour en tant que bâtsisseur

Guédelon propose des séjours de 4 à 6 jours, ouverts à tous, à partir de 18 ans. Pour participer au chantier, seule la bonne volonté, le désir d'apprendre, une bonne condition physique et l'intérêt pour l'aventure que nous menons sont nécessaires.

Guédelon est une entreprise et non une association. Lors de votre participation, votre statut est celui de « bâtsisseur » ou de stagiaire. Sur l'ensemble des postes où vous vous trouverez, vous serez en situation d'initiation à des techniques de construction ou de production spécifiques, issues du savoir-faire de Guédelon.



Vivre un séjour à Guédelon, c'est :

- redécouvrir le patrimoine en participant à une expérience de construction monumentale en pierre se référant à des modèles archéologiques définis ;
- partager une aventure unique avec d'autres passionnés ;
- s'immerger dans le quotidien de la vie de chantier en communiquant avec l'équipe de Guédelon ;
- bénéficier de l'expérience des œuvriers pour s'initier aux techniques et savoir-faire de construction du XIII^e siècle.

Les postes de travail sont affectés chaque jour par Baptiste, chef de chantier, ou son représentant, selon les besoins du chantier. Deux jours consécutifs sont nécessaires à l'initiation d'une technique, les roulements sur les postes de travail se feront donc tous les deux jours.

Vous pourrez ainsi être initié aux techniques suivantes selon la programmation du chantier :

- **Maçonnerie traditionnelle** : préparation aux gâchées de mortier, construction de murs, pose et réglage de pierres, agencement et levage des matériaux dans la cage à écureuil, ramassage de pierres...
- **Métiers de la pierre** : extraction, taille de pierre, initiation aux techniques de transport de pierres ;
- **Métier de la terre** : production de tuiles ou carreaux de pavement en terre : préparation de la glaise, moulage de la tuile...
- **Métiers du bois** : production de tavaillons

Les autres ateliers du chantier (forge, charpente, vannerie, couleurs...) ne sont pas accessibles aux bâtsisseurs (sauf acceptation du responsable d'atelier sur place).

Vous serez amené à travailler sur les métiers physiques, soulever des charges, monter sur des échafaudages, manipuler des outils... **une bonne condition physique est donc indispensable**. Pour des raisons de sécurité évidentes un bon niveau de français est également nécessaire sur le chantier. Si vous n'êtes jamais venu sur le chantier, une visite préalable est conseillée.

Le chantier est situé en pleine forêt, à 6 km du premier village (Saint-Sauveur) et à 30 km de la première gare (Cosne-sur-Loire).

Il est indispensable de disposer sur place d'un moyen de locomotion, car il n'y a pas de transport en commun qui dessert le chantier. Afin de ne pas engager la responsabilité individuelle des œuvriers, ces derniers ne peuvent en aucun cas assurer le transport des personnes.

votre séjour à Guédelon

Les séjours bâtisseurs se font du dimanche au vendredi en période estivale (Juillet – Août) et du jeudi au lundi le reste de la saison (le site étant fermé les mardi et mercredi hors période estivale).

Le chantier ouvre à 9h30 ou 10h et ferme à 17h30, 18h ou 18h30 en fonction de la période.

Le jour de votre arrivée, nous vous demandons de vous présenter à 9h00 précises à l'accueil du chantier.

Les déjeuners

Vous devez apporter vos déjeuners qui se prennent dans le réfectoire avec l'équipe du chantier (frigidaires, micro-ondes et machine à café sont à votre disposition).

L'hébergement

Il n'y a pas d'hébergement ni de camping possible sur le site de Guédelon. La région offre de nombreuses possibilités d'hébergement que vous trouverez en consultant puisaye-tourisme.fr

Les camping-cars ne peuvent pas stationner sur le parking de Guédelon en dehors des horaires d'ouverture.

Le camping sauvage est interdit dans la région. Les participants aux travaux ne peuvent pas venir accompagnés de leur chien, même tenu en laisse sur le chantier.

les spécificités de Guédelon

Guédelon est un chantier permanent, vivant et évolutif sur lequel se côtoient salariés permanents, touristes, scolaires, stagiaires, journalistes, chercheurs, universitaires... Pour que règne une bonne ambiance sur le chantier, il est nécessaire, au même titre que les œuvriers de Guédelon, d'observer quelques règles de vie collective soumises à votre approbation lors de l'inscription par le biais du contrat moral de Guédelon (respect, patience, sourire...). Vous devrez également porter et vous constituer la tenue vestimentaire d'œuvre : pantalon long de couleur neutre et chaussures de sécurité obligatoires (vous recevrez plus de détails sur la tenue vestimentaire ultérieurement).



comment s'inscrire pour participer ?

Participant individuel ou « bâtisseur » :

Je remplis le formulaire

Individuel ou groupe en formation professionnel :
Envoyez votre candidature sur participer@guedelon.fr

Nous reprendrons alors contact avec vous par mail dans les jours qui suivront la réception de votre demande. Guédelon se réserve le droit d'accepter les candidatures en fonction des besoins du chantier.

Pour vous tenir informé de l'évolution et de l'actualité du chantier, n'oubliez pas de vous inscrire à notre lettre d'information. Pour cela, inscrivez-vous gratuitement sur guedelon.fr/newsletter